

**Conditions particulières de fourniture de gaz naturel Switch Gas FIX1**  
**pour les clients résidentiels disposant d'un compteur basse pression**

**Numéro de référence :**

**1. Entre le client :**

Madame : \_\_\_\_\_ Monsieur : \_\_\_\_\_  
Nom / Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
E-Mail : \_\_\_\_\_

**et Hoffmann Frères Energie et Bois s.à r.l.** (faisant le commerce sous l'enseigne Electris) ayant son siège social à 25 rue G.-D. Charlotte, L-7520 Mersch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B247356.

**2. Date de début de fourniture**

Date de début souhaitée : \_\_\_\_\_ (aussi vite que possible en respectant le délai de changement du fournisseur prévu par la réglementation valable.)

Durée initiale du contrat : 1<sup>er</sup> janvier à 6 :00 heures de l'année suivante avec tacite reconduction d'année en année aux conditions Switch Gas Fix 1 alors applicables (Voir article 8).

**3. Adresse du lieu de consommation (lieu de raccordement/compteur) :**

N° POD : \_\_\_\_\_  
N° compteur : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
N° étage : \_\_\_\_\_ N° appartement : \_\_\_\_\_ N° bloc : \_\_\_\_\_ / Autres détails\_ \_\_\_\_\_  
Type :  maison  appartement  autres

*La validité du présent contrat n'est pas affectée par le changement du POD en cours de validité dûment notifié par le client, par exemple en cas de déménagement.*

**4. Adresse de facturation :**

A remplir uniquement si elle est différente de l'adresse du client (indiqué sous point 1)

Rue : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

## 5. Changement de fournisseur

Nom de votre fournisseur actuel :

[Facultatif : Pour simplifier le changement de fournisseur, prière d'ajouter une copie de votre dernière facture de gaz]

## 6. Tarif de base pour le(s) point(s) de fourniture

Les tarifs se comprennent en sus des éventuels impôts et frais du GRD

Tarif standard dénommé « Switch GAS FIX1 », fixe à l'avance jusqu'à la fin de l'année de calendrier (1er janvier à 6 :00 heures).

Tarif Switch Gas Fix1 selon le tarif en vigueur pour l'année de fourniture

Pour les années suivantes, le tarif applicable est publié au plus tard, le 30 septembre de l'année précédente sur le site [www.electris.lu](http://www.electris.lu)

Les tarifs pour le volume anticipé sont garantis pendant toute la durée du contrat (respectivement pendant la durée de la reconduction tacite, qui est toujours d'une année, au tarif publié) et ne sont susceptibles d'aucune modification pendant cette durée. En cas de résiliation du contrat avant la fin de la durée du contrat, une pénalité de retard peut être facturée par Electris, en sus de frais de dossier de € 25.-. Cette pénalité peut ne pas être due si le client continue le contrat à un autre endroit ou POD. Pour plus d'information, voir les conditions générales

## 7. Qualité du gaz naturel « Gaz vert »

Avec Electris Switch GAS FIX1, vous choisissez du gaz vert pur, soit un approvisionnement de gaz naturel à 100 % climatiquement neutre.

Electris garantit la neutralité carbone du produit et peut le prouver en investissant dans des projets neutres en carbone.

- Le gaz vert est à 100% climatiquement neutre, car avec chaque kilowattheure consommé, vous soutenez des projets d'économie de CO2.

- Electris soutient des projets dans le monde entier qui permettent de réduire les émissions de CO2 dans la même mesure que les émissions de CO2 provenant de votre livraison de gaz naturel.

- Ces investissements sont rendus possibles grâce à l'achat des certificats « Verified Emission Reductions (VER) ».

En optant pour ce produit de livraison de gaz naturel respectueux de l'environnement, vous rendez votre consommation de gaz naturel à 100% climatiquement neutre, réduisez votre empreinte CO2 et contribuez activement à la protection de l'environnement.

## 8. Durée du contrat / reconduction tacite

Le présent contrat prend fin au 1<sup>er</sup> janvier à 6 :00 heures de l'année suivante, sauf tacite reconduction. A la fin du contrat, le contrat est tacitement reconduit pour une année

supplémentaire (jusqu'au 1<sup>re</sup> janvier à 6 :00 heures) et ainsi de suite d'année en année au tarif FIX1 publié, pour cette année le 30 septembre de l'année précédente, s'il n'a pas été résilié par l'une des parties, jusqu'au 15 novembre de la dernière année de livraison.

En cas de défaillance du client (faillite), ou de faute grave du client (par exemple, en cas de non-paiement à l'échéance), Electris peut résilier le contrat pour faute grave du client. Dans ce cas, le client est redevable d'une pénalité, qui reflète la perte économique due au fait que le gaz acheté aux termes du présent contrat, est précommandé par Electris, et ne peut être revendu sur le marché sans décote et sans perte.

Cette pénalité de retard peut être facturée par Electris, en sus de frais de dossier de € 25.- Voir les conditions générales de vente.

**9. Souscription à une domiciliation bancaire**                      **Oui**                       **Non**

Pour la souscription à une domiciliation bancaire veuillez remplir et signer le formulaire « Ordre de domiciliation » en annexe et nous retourner dans les meilleurs délais.

**Souscription à la facture électronique**                      **Oui**                       **Non**

Veuillez à cette fin indiquer l'adresse électronique \_\_\_\_\_

**Pour l'option « ONLINE-@ », la domiciliation et la facture électronique sont obligatoires.**

**10. Facturation, Conditions de paiement et procédure**

Voir conditions générales sous point 9. Facturation – Modalités de paiement

**11. Procuration**

Par la présente, le/la soussigné(e) autorise Electris en son nom et pour son compte :

1. A résilier son contrat de fourniture de gaz existant auprès de son fournisseur actuel
2. A demander au gestionnaire du réseau de distribution concerné les données et les informations à caractère personnel et en relation avec le(s) point(s) de fourniture concerné(s) et à effectuer toutes les démarches nécessaires permettant le raccordement au réseau, l'utilisation du réseau et la fourniture de gaz par Electris.

Le/La soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des tarifs Electris et des conditions générales de fourniture de gaz et de raccordement annexées à la présente et le cas échéant des règlements de taxe du réseau concerné. Les dites conditions générales font partie intégrante du présent document et le client accepte sans réserve. La conclusion dudit contrat est à titre gratuit et les données signalétiques fournies par le client sont utilisées à des fins de gestion, et de facturation Electris. Le présent contrat n'est valable que sous condition qu'il n'existe pas d'arrières impayés pour d'autres points de fourniture auprès de Electris ou auprès d'autres fournisseurs de gaz.

## 12. Informations et dispositions uniquement applicables aux clients résidentiels

Si Vous êtes un client résidentiel, les dispositions suivants s'appliquent obligatoirement :

**11.1 Procédure de rappel :** les conditions générales prévoient une procédure en cas de défaillance applicable aux clients résidentiels, sans préjudice des dispositions contenues à l'article 12 (5) de la loi modifiée du 1<sup>er</sup> août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

**11.2 Règlement à l'amiable de conflits :** Electris est à l'écoute de tous ses clients, nous vous informons de la disponibilité d'une procédure de règlement interne de conflits avec la clientèle. Cette procédure est décrite dans les conditions générales de Electris.

**11.3 Dispositions particulières relatives aux contrats à distance et hors établissement :**

Le Client dispose d'un délai de quatorze jours calendrier pour se rétracter du présent contrat sans avoir à motiver sa décision et sans encourir d'autres coûts. A cette fin, le Client informe le professionnel, avant l'expiration du délai de rétractation, de sa décision de se rétracter du contrat, par lettre recommandée. Pour ce faire, le consommateur peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation annexé au présent contrat, ou faire une autre déclaration dénuée d'ambiguïté exposant sa décision de se rétracter du contrat.

Date \_\_\_\_\_

Signature représentant d'Electris



Frank BREMEN  
(Head of Sales)

Date \_\_\_\_\_

Signature du client

\_\_\_\_\_

**Nous vous prions de bien vouloir nous compléter et/ou rectifier les données reprises sur ce document et de le retourner dûment signé. Merci d'avance.**

---

## Formulaire de rétractation

Vous (le Client) avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (Electris, 25, Rue G.-D. Charlotte, B.P. 22, L – 7501 Mersch, Téléfax 32 00 72 35) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

### Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Si vous avez demandé de commencer la prestation de services ou la fourniture d'électricité pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

## Formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

– A l'attention de Electris, 25, Rue G.-D. Charlotte, B.P. 22, L – 7501 Mersch, Téléfax 32 00 72 35 :

– Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de service (\*) ci-dessous :

– Commandé le (\*)/reçu le (\*) \_\_\_\_\_

– Nom du (des) consommateur(s) \_\_\_\_\_

– Adresse du (des) consommateur(s) \_\_\_\_\_

– Signature du (des) consommateur(s)

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date & Signature du client \_\_\_\_\_